

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

ST n° 95.005

L'An mil neuf cent quatre vingt quinze le 7 Février à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

**DATE DE CONVOCATION**

**DATE D'AFFICHAGE**

27 Janvier 1995

27 Janvier 1995

**ETAIENT PRESENTS** : MM. MOST, LE GUEUT, BERLAND, CANDAU, HUGENDBLER, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Mme FONTAN, Adjoints

M. BARON, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, GUEZENNEC, MARCONI, MONNARD, MUSSETTI, Mmes PARROU-SARLAT, PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, RAULT, REVOLAT et SABATHIER, Conseillers,

**ETAIENT REPRESENTES** :

M. LACOTTE par M. LE GUEUT  
M. GAVEN par M. HUGENDBLER

**ABSENTS- EXCUSES**

: MM. ALONSO, MOULINEAU et TAP

Nombre de Conseillers  
en exercice : 32  
Nombre de Présents : 27  
Nombre de Votants : 29

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

**OBJET** : Réhabilitation de la Criée de ROYAN - Choix du Maître d'Oeuvre

**VOTE** : Unanimité

LE RAPPORTEUR expose :

Par délibération en date du 1er août 1994, le Conseil Municipal a approuvé l'organisation d'une consultation de maîtres

d'oeuvre.

Cette procédure devait permettre de choisir le concepteur pour la réhabilitation de la criée du Port de pêche de ROYAN.

Après la phase d'appel à candidatures, la Commission désignée à cet effet a pris connaissance des différents dossiers de candidatures.

Après avoir apprécié les compétences, les références et les moyens des candidats, la Commission a retenu à l'unanimité le groupement-candidat :

Yves PARENT Architecte D.P.L.G et mandataire

AUTOMATIC PROCESS Ingénierie Agro Alimentaire

INGETEC Bureau d'études techniques et économiste

Afin de poursuivre la phase opérationnelle du projet, il y a lieu pour le Conseil Municipal de confirmer le choix du Maître d'oeuvre par la Commission.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

OUI l'exposé du RAPPORTEUR,  
APRES en avoir délibéré,

#### **D E C I D E**

- de confirmer le choix du Maître d'oeuvre lauréat par la Commission chargée de l'examen des dossiers de candidatures pour l'opération de réhabilitation de la criée de ROYAN, à savoir :

. Yves PARENT mandataire Architecte D.P.L.G

. AUTOMATIC PROCESS Ingénierie Agro-Alimentaire

. INGETEC Bureau d'études techniques et économiste.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,  
Pour extrait conforme,

**Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 21 Février 1995  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Secrétaire Général Adjoint,**

**H. THOMAS**